

Réf: Dossier N° : 49523

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CAGES Pro »

**Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON CITE VERTE VILLA
273, NON LOIN DE L'EGLISE CATH ST MATTHIEU, 01 BP 10513
ABIDJAN 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Mai 2018, et enregistrés au CEPICI le 11 Mai 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CAGES Pro » .

Objet: L'assistance comptable, fiscale et juridique, la Formation ; l'ingénierie financière de projet ; l'ingénierie informatique ; Conseil et gestion RH ; Système de gestion informatisé ; Audit financier ; Gestion immobilière. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires et en nature, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON CITE VERTE VILLA
273, NON LOIN DE L'EGLISE CATH ST MATTHIEU, 01 BP 10513
ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur BOUAZO GOUHUELE JUSTUS DANIEL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-12424 du 11/05/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°11509 du 11/05/2018

Pour Avis

Le CEPICI

